

Etat des lieux de la filière arboricole en Pays de la Loire

N°2016-2 – Août 2016

Surfaces et production

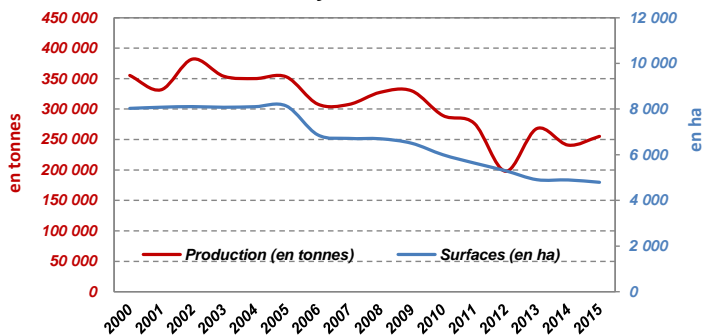
Part de marché PdL / France (en volume)	2005	2010	2015
Pommes à cidre	14,0%	13,0%	12,4%
Poires de table	5,5%	6,5%	6,7%
Pommes de table	19,2%	16,5%	15,9%
Cassis, myrtilles	28,8%	26,8%	29,6%

PEP Chambres d'agriculture PdL

Source : Agreste

- 7 700 ha de vergers en 2015 (6^e rang français en surface de vergers) avec une nette prédominance des fruits à pépins : 67 % du verger régional en pommes et poires de table, 18 % en pommes à cidre, 10 % en petits fruits rouges.
- 3^e rang français pour la production de pommes de table, soit 16 % de la production française (255 000 t en 2015).
- 4^e rang pour la poire de table : 9 500 t (7 % du marché français).
- 3^e rang pour la pomme à cidre : 39 000 t (12 % de la production française), en majorité localisée en Mayenne et en Sarthe (86 % des surfaces).
- 1^{er} rang pour les petits fruits rouges (cassis et myrtilles) soit 28 % de la production française. La production est essentiellement localisée en Maine-et-Loire et destinée à la fabrication de liqueur (ainsi que confitures et jus concentrés).
- Des circuits courts présents sur 17 % des exploitations (à hauteur de 50 % du chiffre d'affaires) selon le RA 2010, particulièrement en Loire-Atlantique et en Vendée.

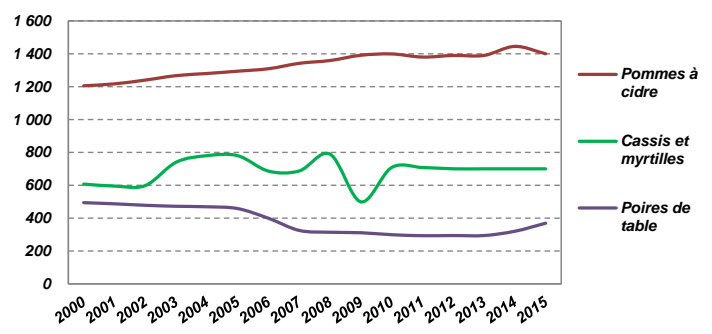
Evolution des pommes de table en Pays de la Loire



PEP Chambres d'Agriculture Pays de la Loire

Source: IPG

Principales autres surfaces fruitières en Pays de la Loire (en ha)



PEP Chambres d'Agriculture Pays de la Loire

Source: Agreste

En fruits de table, la consommation nationale connaît une baisse tendancielle, tant en pommes qu'en poires (avec un recentrage sur des variétés plus qualitatives). La consommation de compotes tend au contraire à s'accroître (nouveaux packagings, produits mieux tracés) ce qui permet de maintenir le débouché pour les écarts de triage. La consommation de jus de pomme progresse également, mais principalement à partir de concentrés importés (80 %).

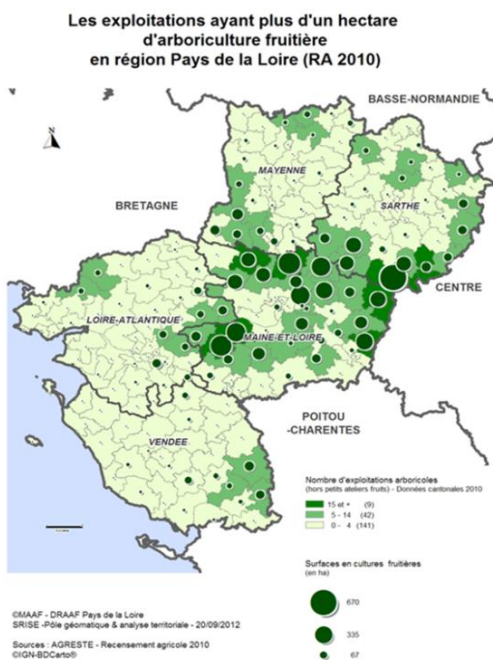
Sur la période 2005/15, la région a perdu 40 % de ses surfaces en pommiers de table et 19 % de ses surfaces en poiriers (avec un renouveau récent suite au développement de nouvelles variétés qui se conservent mieux). Ces pertes de surfaces ne sont qu'en partie compensées par une productivité supérieure. La part de marché de la région tend à s'améliorer en poires et à faiblir en pommes de table (voir tableau).

En cidre, la consommation nationale se stabilise depuis 2013 après une longue période de décroissance. La filière développe en effet de nouveaux produits (cidre rosé, nouveaux conditionnements...) afin de conforter ses débouchés. En Pays de la Loire, les surfaces en pommiers à cidre ont augmenté de 8 % au cours des 10 dernières années, soit un rythme moindre qu'à l'échelle nationale (+16 %).



En petits fruits rouges, les surfaces régionales ont suivi la tendance nationale avec une baisse de 10 % entre 2005 et 2015. En volume de production, la région reste leader national : elle maintient globalement sa part de marché autour de 30 %. Le marché est très concurrentiel avec un poids important de la Russie et de la Pologne, mais la région maintient ses positions grâce à l'utilisation de variétés spécifiques pour la liqueur.

Exploitations et actifs



- 645 entreprises arboricoles (de plus de 1 ha) en 2010 dont la moitié seulement détiennent plus de 10 ha de vergers. Pour 70 % des exploitations, la production fruitière est l'activité principale.
- Selon l'Inventaire des Vergers réalisé en 2013, le nombre d'exploitations fruitières a connu une baisse modérée entre 2007 et 2013 : -3,2 %. Cette baisse concernerait des structures de taille importante car les surfaces en verger ont baissé de 11 % sur la même période.
- La filière compte près de 8 000 emplois en équivalents temps plein : 1 ha de verger génère 1 emploi à temps plein dans la filière (de la production à l'expédition) selon les experts du secteur.
- La surface moyenne des vergers est de 17 ha en pomme de table, de 3 ha en verger de poires (fréquemment associée à la pomme sur les exploitations) et de 13 ha en petits fruits rouges.
- En pommes à cidre, la région compte selon l'association les Cidres de Loire une centaine de producteurs sur 1 400 ha de vergers (dont 20 producteurs fermiers).
- Démographie : entre 2010 et 2020, 53 % des exploitations vont connaître un départ (source : typologie réalisée à partir du RA 2010). Au cours des 5 dernières années, la filière a connu en moyenne 12 installations par an pour 20 départs (source : MSA).

Organisation économique

17 organisations de producteurs (OP) interviennent sur la région. 75 % des pommes et 32 % des poires sont commercialisées par des OP en 2013 (source : Agreste). Le reste de la production est commercialisée par des négociants ou des producteurs expéditeurs.

Les OP travaillent avec des bureaux de vente qui les prolongent (ex. SICA Gerfruit, Pomanjou international). Ces structures sont de plus en plus organisées au niveau national : Holding Group PomAnjou devenue Innatis, Blue Whale... qui interviennent sur plusieurs régions et qui peuvent s'impliquer au-delà de l'expédition, dans des activités de grossistes ou d'importateurs.

Les petits fruits rouges sont commercialisés par la SICA Transfofruits, qui intervient également dans le secteur de la pomme et de la poire destinées à la transformation.

Quant aux fruits à cidre, ils sont transformés par des sites régionaux, normands ou bretons, filiales du groupe Agrial (leader sur le marché), ainsi que par des cidreries artisanales ou fermières.

Marchés et échanges

- **Pommes de table :**
 - 40 % de la production régionale de pommes est exportée (30 % UE, 10 % pays tiers). Nos principaux clients sont le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne et l'Algérie.
 - Les importations ne représentent que 10 % de la consommation (origine hémisphère sud en contre saison).
 - 15 à 20 % des pommes sont orientées vers la transformation.
 - Le solde (40 %) reste sur le marché intérieur (4 % de la production totale est commercialisée en vente directe).
- **Poires de table :**
 - 50 % de notre consommation est importée.



- **Petits fruits rouges :**
 - L'exportation représente plus du quart des fabrications de crèmes de cassis (en progression sur les marchés asiatiques).
 - En cassis, il y a peu de concurrence étrangère sur le marché intérieur car des variétés spécifiques sont utilisées, et la France est compétitive en termes de coûts (mécanisation).
- **Pommes à cidre :** destinées à la transformation en cidre, jus de pomme ou alcool, la production est essentiellement commercialisée sur le marché national, avec toutefois une activité à l'export à hauteur de 10 % des volumes (source : FranceAgriMer).

Analyse Swot

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de production : douceur du climat, potentiel des sols. • Vergers productifs et réguliers. • Diversité des variétés (variétés « club » en hausse, et variétés de terroir). • Bons résultats techniques. • Présence de leaders nationaux au niveau commercial. • Diversité des débouchés, permettant des arbitrages commerciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de renouvellement des producteurs et des vergers. • Rénovation insuffisante de certains vergers. • Besoin croissant en capitaux. • Coût de la main d'œuvre. • Rationalisation insuffisante des stations fruitières. • Des opérateurs commerciaux trop nombreux. • Forte dépendance à l'export. • Des écarts grandissants entre les résultats économiques des producteurs selon les choix variétaux.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Origine France recherchée par les clients. • Développement du marché de la compote et de la demande en RHD. • Demande croissante des pays émergents sur des créneaux diversifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Impact du changement climatique. • Baisse tendancielle de la consommation. • Forte sensibilité au taux de change. • Impact du Brexit sur nos exportations vers le Royaume-Uni. • Concentration des acheteurs. • Exigences croissantes des clients et des cahiers des charges. • Concurrence croissante de la Pologne et de l'Italie. • Poursuite de l'embargo russe.